

# Bulletin Comaguer n° 453

20 Novembre 2021

\*\*\*

## Aux origines de la V° République

Il est souvent dit que dans l'actuelle constitution le Président de la République est un véritable « monarque républicain ». L'expression a ses limites puisque la transmission du pouvoir ne se fait pas au sein d'une même famille mais au sein d'une même classe sociale. Mais ce que cette constitution instaure c'est un régime présidentiel dans lequel l'exécutif est dominant puisque le Président est doté du pouvoir de dissolution du Parlement.

Le passage du régime parlementaire de la IV° République où le gouvernement est choisi par la majorité parlementaire au régime présidentiel s'est fait en 1958 en réponse à une crise de régime favorisée par la guerre d'Algérie. Ce changement de régime s'est fait sans violence, le peuple souverain assistant sans pouvoir intervenir à une opération de redistribution des pouvoirs au sein de la classe dominante.

C'est en effet un parlement élu en Janvier 1956 dans les formes légales qui admet de remettre le pouvoir non pas à un élu du peuple mais à De Gaulle personnage iconique reconnu pour avoir conduit la libération de la France de l'occupation nazie. Il va former un gouvernement qui n'est plus contrôlé par un parlement qui avant de se mettre en congé lui reconnaît le droit de gouverner par ordonnance et le charge de rédiger la nouvelle constitution. Le président de la république René Coty encore officiellement en exercice jusqu'au 8 Janvier 1959, date à laquelle De Gaulle élu à ce poste le 21 Décembre 58 le remplace, a accepté et cautionné ce bricolage : une constitution profondément renouvelée sans assemblée constituante, une constitution loin du peuple.

La composition de ce gouvernement de transition montre bien qu'une recomposition de la classe dirigeante est en cours. De Gaulle président du Conseil s'entoure de fidèles non élus (Couve de Murville, Sudreau, Michelet..) et de représentants des partis de droite comme de gauche qui lui ont ouvert la porte (Pinay, Guy Mollet Houphouët-Boigny...). Le parti communiste encore très fortement représenté à l'Assemblée Nationale par 150 députés est le seul à s'opposer à cet arrangement au sommet face à un peuple spectateur. La nouvelle constitution qui instaure donc le régime présidentiel est rédigée pendant l'été et soumise à référendum le 28 Septembre.

Très logiquement le parti communiste appelle à voter NON mais la nouvelle constitution est approuvée à 79,2% des votants. La V° République est née. La constitution est promulguée le 4 Octobre. Aussitôt sont organisées des élections législatives pour remplacer le parlement en congé depuis le 01 Juin. Le nouveau mode de scrutin (uninominal à deux tours) permet un bouleversement de la représentation. Ainsi le PCF en 1956 a obtenu 24% des voix et 150 sièges mais en 58 avec 18,9 % des voix il ne lui reste que 10 députés. Au premier tour le PCF est pourtant le premier parti avec 3 888204 voix devant le nouveau parti gaulliste UNR 3 603958 voix. Cependant celui-ci devient avec ses 189 députés le premier groupe parlementaire (34,6 % des sièges).

En faisant des recherches sur l'œuvre d'Ambroise Croizat nous avons découvert un tract du Pcf distribué pur la campagne des législatives. La lecture de ce tract nous a conduits à un commentaire de texte qui éclaire le changement de la situation politique et des rapports de classe entre la libération et 1958.



**Aux vieux,  
aux vieilles de France...**

# DE GAULLE qu'a-t-il fait pour vous ?

De Gaulle est au pouvoir depuis bientôt quatre mois.  
Il y a été porté par un coup de force militaire et la complicité de la majorité des députés. Quel est son bilan ?

**C'est encore pire qu'avant**

**Les prix ont monté.**  
Après avoir décidé de refuser toute augmentation des retraites et pensions, il laisse expulser de milliers de vieux de leur logement et son ministre de la Reconstruction dit qu'un loyer de 20000 francs par mois devrait être « normal ».

**Avant, quand il y avait un Parlement souverain, les députés communistes vous défendaient.**  
Ils montaient à la tribune pour lire des lettres de vieux criant leur misère. Ils demandaient que soient augmentées la retraite des vieux et l'allocation aux économiquement faibles.

Dans l'année 1958, le 7 mai, l'Assemblée votait le Fonds National Vieillesse qui accordait une allocation supplémentaire à tous les vieux dont les ressources ne dépassaient pas 201.000 francs par an pour une personne seule et 258.000 francs pour un ménage.

Au début de cette année, le groupe communiste déposait encore une proposition demandant de majorer de 20 % les diverses allocations vieillesse.

L'Assemblée Nationale avait commencé la

discussioin de ce projet à la Commission du Travail quand De Gaulle est arrivé au pouvoir le 1er juin. Dès le 3 juin, il a mis la Chambre en congé jusqu'au 3 octobre et il a obtenu les pleins pouvoirs.

De Gaulle n'avait qu'à signer un simple décret pour augmenter de 20 % l'allocation aux vieux. Il ne l'a pas fait. Pourquoi ?

**Il est l'homme des capitalistes**

Il a pris dans son gouvernement des patrons et représentants des grosses entreprises qui ne richent pas mal, eux, les ventres dorés de votre misère.

Il a accordé aux riches des avantages énormes.

Par exemple, pour ceux qui avaient beaucoup d'argent, De Gaulle a soulé un emprunt qui leur accorde des avantages tels que les riches seront encore plus riches et que les pauvres seront encore plus pauvres, car c'est avec leur argent que le gouvernement paiera les intérêts des riches.

Autre exemple. Des grosses sociétés vendent à l'étranger et ne ramènent pas leur argent ici. C'est autant qui échappe à l'impôt et cela fait des milliards qui sont volés à l'Etat. En arrivant au pouvoir, De Gaulle et Pinay leur ont dit : « Nous supprimons l'impôt qui frappait l'exportation des capitaux ».

Le tract (page 1 ci-dessus) s'adresse « Aux Vieux et Vieilles de France ». C'est la langue de l'époque. L'image montre un couple âgé, l'homme étant placé au dessus de la femme. Image d'époque.

« De Gaulle... au pouvoir depuis quatre mois ...y a été porté par un coup de force militaire et la complicité de la majorité des députés ». Le terme de coup d'Etat n'est pas employé comme si à quelques jours du référendum sur la constitution il fallait éviter d'admettre que la IV<sup>e</sup> République est bien morte et que ce sont les militaires qui ont choisi De Gaulle. C'est oublier que le général Salan après avoir proclamé au balcon du Gouvernement Général « Vive l'Algérie Française » qui est l'objectif du putsch / coup de force se retire puis revient sur ses pas et crie « Vive De Gaulle ». Ce qui se passe à cet instant c'est l'unification de la classe bourgeoise française dans le refus de l'indépendance de l'Algérie unification qui explique le ralliement de la gauche non communiste et de toute la droite derrière De Gaulle. Celui-ci à ce moment là considère que la guerre n'est pas perdue militairement (la bataille d'Alger a eu lieu un an auparavant) et que la politique économique et sociale qu'il va suivre et annoncera à Constantine quelques jours après le référendum évitera l'indépendance algérienne ou bien débouchera sur une indépendance formelle comme celle qu'il accorde à partir du 01.01 1960 à toutes les colonies d'AOF et d'AEF. Les gaullistes ont longtemps

prétendu que cette indépendance octroyée était conforme à la promesse faite par De Gaulle à la conférence de Brazzaville (22 Janvier 1944). Il n'en est rien comme l'a établi magistralement le président Gbagbo dans son livre « Réflexions sur la Conférence de Brazzaville » publié en 1975.\*

Dans le paragraphe suivant « C'est encore pire qu'avant » le PCF relève que ses projets d'amélioration de la situation des vieux en débat avant l'arrivée de De Gaulle à la tête du gouvernement ont été abandonnés. L'absence de toutes mesures sociales qui auraient même être prises par ordonnance après le 1<sup>er</sup> Juin s'accompagne au contraire de mesures en faveur des capitalistes c'est ce qu'explique le paragraphe suivant : « Il est l'homme des capitalistes ». En effet la bourgeoisie réunifiée ne l'est pas que contre l'indépendance algérienne elle l'est face aux défis que vont devoir affronter les entreprises françaises au moment de l'ouverture des frontières de la petite Europe le 1<sup>er</sup> Janvier 1959 en application du Traité de Rome.

**L'homme de la guerre qui a aggravé votre misère**

Il a décidé 117 milliards de dépenses nouvelles pour la guerre d'Algérie qui a coûté déjà des milliers de milliards au lieu de discuter avec le F.L.N. pour rechercher les moyens de ramener la paix en Algérie.

**Il gaspille l'argent des contribuables**

Toutes les manifestations à grand tra-la-la qu'il organise coûtent fort cher. Il ne les paie pas de sa poche. Il les fait payer par l'Etat. Ainsi, pour parler à la République, tous les décrets, les tribunaux, les déplacements de 3.000 gardes mobiles (pour frapper sur les ouvriers), tout cela a coûté plus de 100 milliards.

Et vous, vous avez, en tout et pour tout, 200 ou 300 francs par jour pour vivre !

**Ca qu'il veut faire**

Par le vote de sa Constitution, De Gaulle veut éliminer les droits des députés qui ne pourraient plus, à aucun moment, demander l'augmentation de votre retraite.

De Gaulle aurait plus de pouvoirs qu'un roi ou un empereur. Il serait le dictateur de la France !

Et vous savez que les dictateurs ont toujours amené la misère pour le peuple, la guerre et la défaite, avec tout ce que cela coûte.

Vous amis, chers vieux papas et vieilles mamans, fait confiance à Ambroise Croizat, et votre confiance était justifiée.

Les compagnons de Croizat viennent aujourd'hui vous demander avec confiance de voter

**NON** à la dictature de De Gaulle, à la misère des vieux.

Pour une République meilleure et plus humaine, votez résolument, sans hésitation, **NON** le 28 septembre !

Dites autour de vous, à vos enfants, à vos amis et connaissances, de voter **NON** !

**LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.**

coûte. Rappelez-vous : Napoléon III, Pétain, Hitler, Mussolini, Franco.

Alors, mettez-vous des menottes de la presse et de la radio. Elles touchent des millions et des millions pour vous tromper et vous dire de voter « oui ».

**Votez avec vos défenseurs !**

Quand le Fonds National Vieillesse est venu en discussion à l'Assemblée nationale, en mai 1958, voici ceux qui ont voté pour vous donner ce supplément :

132 députés communistes qui vont tous voter NON le 28 septembre ;
78 socialistes ;
27 radicaux ;
dont beaucoup vont aussi voter NON.

Quels sont ceux qui ont voté contre vous ?

72 indépendants (du parti de Pinay et de Paul Reynaud) qui vont tous voter OUI le 28 septembre.
68 autres députés qui vont, eux aussi, tous voter OUI.

Parmi les plus acharnés à voter contre l'allocation vieillesse figurait Paul Reynaud.

Il est monté à la tribune pour dire que si on augmentait la retraite des vieux le franc allait s'effondrer !

Cet ennemi des vieux va voter pour De Gaulle. Vous ne pouvez pas voter comme lui, car ce serait aggraver encore votre misère.



Dans le paragraphe suivant (page 2 du tract ci-dessus) « L'homme de la guerre qui a aggravé notre misère » le PCF note que la politique suivie par De Gaulle depuis le 1<sup>er</sup> Juin 58 est une politique qui refuse de négocier avec le FLN alors que le PCF en appelle lui à la négociation pour obtenir la paix en Algérie.

Et le PCF en vient au projet de constitution soumis au vote dont il perçoit bien qu'il donne trop de pouvoirs au Président de la République, phénomène qui sera encore amplifié en 1962 avec son élection au suffrage universel direct. « De Gaulle aurait plus de pouvoir qu'un roi ou qu'un empereur, il serait le dictateur de la France ». Inquiétude légitime. Mais quand il en vient en parlant de De Gaulle à évoquer les noms d'Hitler

de Mussolini et de Franco, il commet une erreur d'analyse. La bourgeoisie coloniale française réunifiée n'a pas d'inquiétude pour la stabilité de sa domination de classe et donc l'option fasciste n'est pas à son ordre du jour. Le résultat du référendum le confirmera.

Dans un ultime paragraphe « Votez avec vos défenseurs » il fait référence à la majorité parlementaire de gauche de 1956 qui fera naufrage aux élections d'Octobre 58 et ne reprendra de l'importance qu'en 1967 où elle ne ratera la majorité que de quelques sièges. Il faudra attendre 1981 pour retrouver des ministres communistes au gouvernement.

Le tract se termine en faisant appel à juste titre à la mémoire d'Ambroise Croizat qui a tant apporté à l'amélioration de la condition des vieux en créant la retraite par répartition pour tous comme aussi à celle de tous les autres par la fondation de l'ensemble de la Sécurité Sociale (maladie, vieillesse, allocations familiales, accidents du travail).

Au total face à cette échéance électorale très importante dont le résultat : le régime présidentiel, pèse encore aujourd'hui très lourdement sur une société française étouffée comme le Parlement l'est lui-même, désorientée à force d'impuissance politique, qui perd confiance dans sa représentation politique (les taux de participation aux élections de la période évoquées dans ce texte tournent autour de 80%) il est utile de s'arrêter sur le personnage central de la période : De Gaulle.

Ce que le PCF perçoit en cette fin d'année 1958 et exprime dans ce tract c'est qu'il n'a plus à faire au même homme. Mais c'est une perception superficielle et les connaisseurs des archives du PCF sont probablement à même de faire la lumière sur la commotion interne que provoque le coup d'Etat de Mai 1958 et ses suites catastrophiques (approbation massive de la nouvelle constitution et raz de marée de la droite aux élections législatives) dans les profondeurs du parti. Car il ne s'agit pas du revirement radical d'une personne mais de la réponse d'une même personne à un état des rapports de classe dans son pays. Pour arriver au pouvoir en 1944 il n'a pas l'appui de la grande bourgeoisie très majoritairement collaborationniste, il a l'appui de la Résistance et de sa principale force organisée : le parti communiste et il dispose des troupes coloniales. N'oublions pas le guyanais Félix Eboué, gouverneur du Tchad, qui se rallie à De Gaulle dès le 18 Juin 1940 et entame le mouvement de création des Forces française libres qui permettront à De Gaulle de ne pas être un général sans soldats et d'installer la France in extremis dans le camp des vainqueurs.

En 1958 il ne peut plus avoir l'appui du PCF qui milite pour la paix en Algérie et dont certains militants ont été condamnés à mort et décapités pour cela. La bourgeoisie va le chercher pour éviter la délégitimation de la République coloniale par les généraux d'Alger. Il y a donc eu en Juin 1940 un moment d'exception, un instant d'une vie d'homme aux conséquences collectives immenses où ce militaire cet homme de droite membre ou sympathisant de l'Action française fait un choix contraire à tout déterminisme sociologique. Par contre son action de 1958 à 1969 s'inscrit sans surprise dans une politique de classe capitaliste et coloniale sous la pression - qu'il essaiera un temps de soulager légèrement - d'une très pesante hégémonie étasunienne. Aucun de ses successeurs à la tête de l'Etat n'aura l'idée saugrenue de remettre en cause un système politique gravement déséquilibré mais très protecteur de la domination de classe.

*\*une copie format PDF de cet ouvrage peut être demandée à comaguer@orange.fr*